

Jeu de rôles sous forme de débat



Une approche complexe des migrations internationales

Fonctionnement du jeu de *rôles*



- Les élèves sont répartis dans des groupes de 3-4; chaque groupe est lié à un acteur du système migratoire;
- Des consignes précises sont remises aux élèves de chaque groupe afin de réfléchir et de questionner un problème précis qui se pose ou qui pourrait se poser au sein du système des migrations internationales;
- Les groupes bénéficient de dossiers avec des ressources numériques en partage sur le drive-edu* ainsi que de l'aide des expert·e·s qui peuvent selon les besoins relancer les échanges, questionner la pertinence des propos, pointer un sujet non abordé ou encore un paradoxe, apporter des éléments complémentaires ...
- Le rôle des expert·e·s est d'accompagner et d'aider les élèves à faire émerger les enjeux problématiques, aussi bien pendant la phase de préparation au débat que lors de la session de discussion. Bien sûr, l'expert·e ne parlera pas à la place des élèves mais les aidera à formuler les problèmes ou à relancer le débat en posant les bonnes questions;
- Lors de la mise en commun – sous la forme d'une table ronde - , les expert·e·s seront présent·e·s et pourront intervenir d'une manière ciblée afin d'enrichir les propos d'élèves.
- C'est essentiellement lors de la synthèse finale que le rôle des expert·e·s prend tout son sens; ils/elles auront la tâche difficile d'effectuer une synthèse de la discussion en faisant apparaître les enjeux du problème, notamment dans la formulation de celui-ci, et d'esquisser des débuts de solution qui se fondent sur des recherches et des analyses scientifiques.

LES GROUPES

Groupe 1 : les réfugié·e·s



24 élèves répartis en 7
groupes de 3- 4 élèves

Groupe 5 : la société
civile - ONG



Groupe 2 : l'Etat
souverain



Groupe 6 : l'UE



Groupe 3 : parti politique 1



Groupe 4 : parti politique 2



Groupe 7 : ONU- HCR

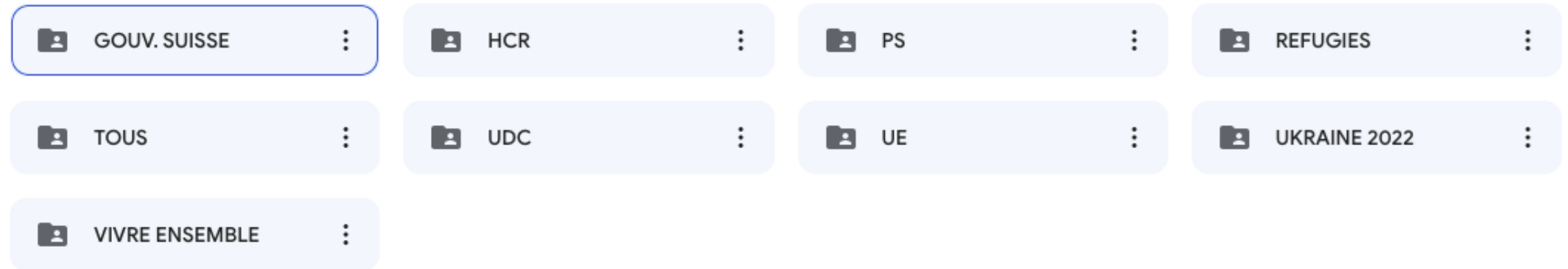


Pour chacun des groupes un dossier avec des ressources numériques (PDF, audio et vidéo) est en partage sur le DRIVE-edu des écoles. Pour y avoir accès, il suffit de s'inscrire à l'activité sur le site du poliScope : <https://poliscope.ch/reservation/>

Une mise à jour des documents est effectuée périodiquement.

Dossiers

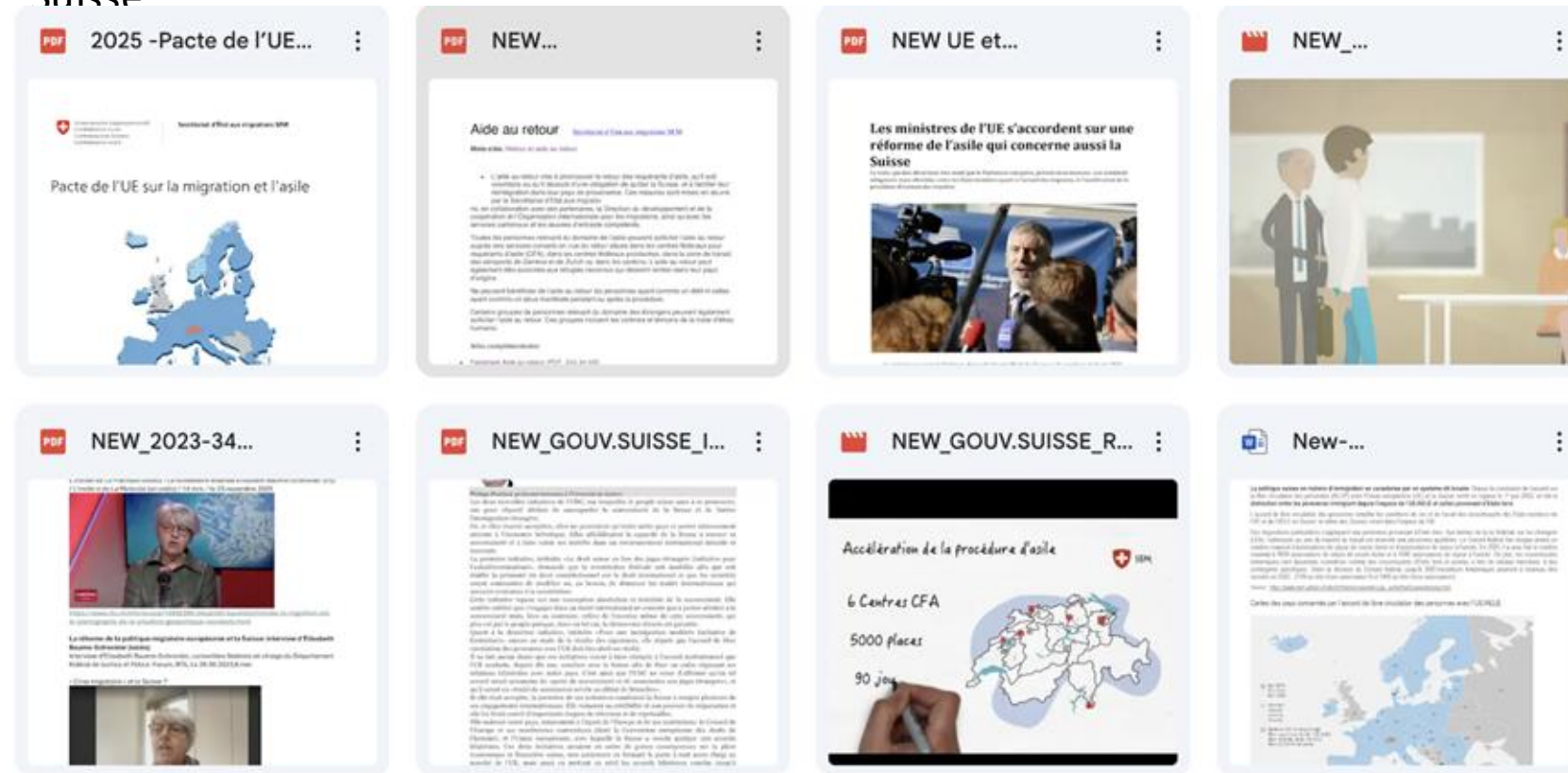
Nom ↑



https://drive.google.com/drive/folders/11iP1XFTjIfg9B5QsWUMAtvMr9yM05u0S?usp=drive_link

Le partage s'effectue uniquement via l'adresse mail eduge.ch

Exemple: Gouvernement Suisse



https://drive.google.com/drive/folders/11p1XFTjIfg9B5QsWUMAtvMr9yM05u0S?usp=drive_link

Le partage s'effectue uniquement via l'adresse mail eduge.ch

Déroulement du jeu

Première phase du jeu

Une fois les groupes composés, les élèves reçoivent deux fiches. La première, intitulée *Consignes* indique aux élèves les tâches qu'ils doivent effectuer, en précisant la position de l'acteur dans la problématique et en suggérant des pistes pour la construction des arguments. La deuxième, intitulée *Qui suis-je ?* décrit l'acteur dans ses grandes lignes. Les ressources pédagogiques (PDF, audio et vidéo), sont disponibles sur le DRIVE-edu que les élèves sont invités à exploiter afin de préparer leur intervention lors de la table ronde.

La première partie du jeu de rôles se déroulerait dans un laps de temps **de 90 minutes**; elle consiste à ce que les élèves comprennent bien qui est l'acteur, quelle est sa position, et quelles sont ses intentions et ses stratégies dans le contexte décrit.

Deuxième phase du jeu

La deuxième phase du jeu réunit l'ensemble des acteurs autour d'une table ronde où chacun·e est invité·e à prendre la parole et à débattre de la question de la régulation des flux migratoires. Un·e animateur·trice distribue la parole et anime le débat dont la durée est de **60 minutes**. La parole est prioritairement donnée aux élèves, mais les expert·e·s peuvent être invité·e·s à intervenir dans le débat.

Troisième phase du jeu

La troisième phase du jeu consiste en une synthèse produite par un ou deux expert·e·s de la problématique migratoire qui a/ont aussi pour rôle d'élaborer un bilan. Cette phase se déroule sur **15 à 20 minutes**.

Consigne et contexte pour l'ensemble du groupe classe :

Vous allez devoir vous mettre dans la peau d'un des acteurs qui participent au forum organisé en collaboration avec l'Université de Genève, Faculté des SdS dans le contexte de la Journée internationale des migrations.

Contexte du débat :

Depuis 2015, il est question de « crise migratoire » dans l'Union européenne puisque le nombre de migrant·es — dont certain·e·s sont des réfugié·e·s — n'a cessé d'augmenter. Ces migrant·e·s sont arrivé·e·s par la mer Méditerranée et les Balkans, depuis l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. Des réfugiés syriens en provenance de Turquie (pays qui accueille plus de 4 millions de réfugié·e·s dont 3,7 millions de syriens), du Liban (1,3 million de réfugiés syriens) et depuis l'Invasion russe, plus de 6 millions de réfugié·e·s en provenance d'Ukraine se sont joints à ce mouvement migratoire; ce nouvel afflux de migrant·e·s amplifie le phénomène et accentue les tensions au sein des pays européens sur les choix des politiques migratoires à appliquer.

Questionnement :

Il va s'agir de mener une réflexion autour de la question migratoire et de la régulation des flux à l'échelle nationale et internationale.

- **Comment agir par rapport aux migrations en Europe et en Suisse ?**
- **Faut-il renforcer les contrôles aux frontières pour limiter les migrations ?**
- **Faut-il aider davantage les pays du Sud à se développer afin de réduire les mouvements migratoires ?**
- **Faut-il ouvrir davantage les frontières ? Seulement pour certains types de migrations ?**

Pourquoi meurt-on aujourd'hui en Méditerranée ?



Rentrer par l'analyse du conflit de mobilité qui met en tension les mouvements de population du Sud et les politiques restrictives des pays du Nord. Ce qui fait émerger des régimes de mobilité illégaux. Les migrants ou les aventuriers comme ils se nomment eux-mêmes, empruntent des routes de plus en plus périlleuses afin de contrer les politiques restrictives des pays du Nord. On parle de renforcement de contrôle aux frontières, d'externalisation des frontières de plus en plus loin des terres européennes, démarches, qui n'empêchent pas les mouvements migratoires mais qui rendent les lieux plus hostiles: le dessert, la Méditerranée, les Alpes... On revoie les morts aux aléas de la nature, avec un discours qui laisse paraître une responsabilité individuelle.

• Faut-il protéger les migrant.es ou contrôler les migrations ?

Vie et mort en Méditerranée: la frontière de l'eau conférence Université de Genève dans le cadre du festival Histoire et Cité mars 2019 <https://mediaserver.unige.ch/play/117606>

1. Ouverture : premier tour de table **15 min**

Lors de votre première prise de parole, vous commencez par présenter brièvement l'acteur que vous représentez et votre position face à la problématique ou à la question posée.

Vous disposez de **deux minutes sans interruption** afin de décrire d'une manière concise, mais précise les aspects qui vous déplaisent et les changements que vous souhaitez introduire dans la politique migratoire. Il est très important que vous énonciez clairement votre proposition afin que les autres puissent saisir vos arguments et rebondir lors du débat qui suivra !

2. Discussion libre : clarification des propositions **30 à 40 min**

La discussion consiste à un échange libre si besoin avec l'intervention d'un·e animateur·trice qui relance le débat. Les intervenant·e·s s'expriment de manière concise et sont à l'écoute les uns les autres. Il importe que les intervenants développent **un seul argument à la fois**. Au cours de la discussion libre, les répliques s'enchaînent comme dans un tournoi de ping-pong. Afin de recentrer le débat, vous pouvez vous poser deux questions : Quels sont les points sur lesquels nous sommes d'accord ? Quels sont ceux sur lesquels nos avis divergent ?

3. Clôture bilan et nouvelle prise de position **10 min**

Chaque groupe dispose d'un temps de parole **d'une minute** maximum sans interruption.

Les groupes prennent la parole dans l'ordre dans lequel ils sont intervenus lors du premier tour de table.

Au cours de cette étape, les participants tirent un **bilan personnel du débat avant de prendre une nouvelle fois position sur les questions initiales**. Quels sont donc les points qui vous ont conforté dans votre opinion ? Quels sont ceux qui vous ont donné à réfléchir ?

4. Questionner les élèves sur la manière dont ils ont appréhendé la table ronde **5 min**

Comment ont-ils/elles vécu ce moment de table ronde, est-ce qu'ils/elles défendaient leur propre opinion ou alors pas du tout. Quelles ont été les difficultés et les satisfactions lors de ce débat ? Ceci avant de donner la parole aux expert·e·s.

5. Parole d'expert·e·s **15 à 20 min**

La dernière phase de la table ronde consiste en une synthèse produite par un·e expert·e universitaire de la problématique migratoire qui a pour rôle d'élaborer un bilan.

Groupe 1 : les réfugié.e.s

Consigne



En tant que réfugié.e.s établi.e.s en Suisse depuis maintenant de longues années, vous faites partie intégrante de la vie économique et sociale du pays. Vous avez monté votre propre petite entreprise à Genève, vos enfants sont nés en Suisse et y sont scolarisés.

Vous êtes invité.e.s à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II.

À cette occasion, une table ronde sera organisée afin de donner la parole à chacun des acteurs concernés par cette question socialement vive afin qu'il puisse donner son point de vue sur la manière de réguler les flux migratoires à l'échelle nationale et internationale, l'objectif étant de réfléchir ensemble à une politique migratoire commune et coordonnée, mais aussi à la manière de la mettre en place...

Cette initiative a pour but d'informer la population et de déconstruire des malentendus et des fausses perceptions concernant le processus migratoire.

Vous êtes donc invité.e.s à venir témoigner de votre parcours et de votre intégration dans la société suisse et genevoise. Votre intervention peut notamment s'échafauder sur l'apport migratoire au sein du pays.

Groupe 1 : les réfugié.e.s

Qui suis-je ?



Comment distinguer un·e migrant·e d'un·e réfugié·e ?

Tous les réfugiés sont des migrants mais tous les migrants ne sont pas des réfugiés.

L'article 1 de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés définit un réfugié comme une personne qui se trouve hors du pays dont elle possède la nationalité ou dans lequel elle réside habituellement, et qui, du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques, craint à raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou, en raison de ladite crainte, ne peut y retourner.

Au cours des dernières années, la plupart des grands mouvements de réfugiés ont été déclenchés par des guerres civiles, dans lesquelles les violences religieuse, ethnique ou inter-tribale se sont intensifiées.

Un demandeur d'asile est quelqu'un qui demande le statut légal de réfugié et ainsi l'autorisation de rester dans un certain territoire.

Un·e migrant·e quitte, habituellement, son pays d'origine volontairement, dans le but d'améliorer ses conditions de vie.

Groupe 2 : l'État souverain (la Suisse)



- **Réflexion autour de la politique migratoire à l'échelle nationale**



Besoin de main-d'œuvre étrangère afin de combler les déficits d'une population vieillissante

TENSION



Protectionnisme – fermeture des frontières, peur de l'étranger, crainte de perte d'identité nationale...



Groupe 2 : État souverain – gouvernement Suisse

Consigne



Vous êtes membres du gouvernement suisse ; en votre qualité de responsables de la politique de l'asile au sein du pays, vous êtes invités à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II.

Une table ronde réunissant les différents acteurs de la migration sera animée par un·e journaliste de la RSL qui donnera la parole aux différents acteurs concernés afin que chacun puisse s'exprimer sur la manière de percevoir les mouvements de populations à l'échelle régionale et internationale. L'objectif étant de réfléchir collectivement à une politique migratoire commune et coordonnée.

Cette initiative a pour but d'informer la population et de déconstruire des malentendus et des fausses perceptions concernant le processus migratoire. Vous êtes donc invité·e·s à venir vous exprimer au nom du gouvernement suisse. Votre intervention peut notamment s'échafauder autour de la question de la régulation des flux migratoires à l'échelle nationale sans perdre de vue la donnée européenne.

Groupe 2 : l'État souverain - gouvernement Suisse

Qui suis-je ?



Un État souverain est un État «qui possède le pouvoir suprême impliquant l'exclusivité de la compétence sur le territoire national (souveraineté interne) et, sur le plan international, l'indépendance vis-à-vis des puissances étrangères (limitée par les conventions ou par le droit international) ainsi que la plénitude des compétences internationales (souveraineté externe)» (source : dictionnaire en ligne cnrtl).

Le concept de souveraineté est apparu au Moyen-Âge, concept d'abord relatif à une personne détenant le pouvoir suprême, le roi ou l'empereur, puis devenant un concept abstrait indépendant.

En démocratie, le souverain est le peuple «la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentant-es et par la voie du référendum».

Groupe 3 : Parti politique: Union Démocratique du Centre Consigne



Vous êtes membres du parti de l'UDC, qui est l'un des grands partis du pays. À plusieurs reprises, le parti a défendu des positions nationalistes et protectionnistes face à des enjeux économiques et sociaux tels que l'entrée de la Suisse dans l'UE ou encore la facilitation de l'obtention de la nationalité suisse par les étrangers. Votre parti s'est aussi prononcé en faveur de la limitation de l'immigration de masse au sein du pays.

Vous êtes invité·e·s à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II.

À cette occasion, une table ronde réunissant de nombreux acteurs et actrices concerné·e·s par cette question socialement vive pourront s'exprimer et donner leur avis sur la manière de réguler les flux migratoires à l'échelle nationale et internationale, l'objectif étant de réfléchir ensemble à une politique migratoire commune et coordonnée, mais aussi à la manière de la mettre en place...

Votre intervention peut notamment s'échafauder autour de la problématique du droit d'asile en Suisse, de l'accueil des étrangers et de l'importance du contrôle des flux migratoires. Votre discours peut aussi intégrer le concept d'identité nationale.

Groupe 3 : Parti politique: Union Démocratique du centre Qui suis-je ?



L'Union Démocratique du Centre est un parti de droite, un parti populaire fortement représenté au sein du pays et qui trouve un écho favorable dans toutes les couches sociales.

C'est un parti nationaliste qui défend des valeurs conservatrices. Ses terrains de prédilection sont notamment les dangers de l'immigration et de l'asile, la menace européenne, l'impact de la libre circulation sur la démographie helvétique, l'afflux soudain de réfugié·e·s auquel l'Europe est confrontée et qu'elle peine à gérer.

Le parti dispose d'une structure centrale forte capable d'imposer ses vues aux sections cantonales; par ailleurs l'UDC sait se servir des médias, faire parler de soi, créer l'événement. Il dispose de moyens financiers considérables pour financer ses campagnes électorales.

Texte inspiré de

Jean-Daniel Delley - 06 novembre 2015 - URL : <http://www.domainepublic.ch/articles/28374>

Groupe 4 : Parti politique - Parti Socialiste



Consigne

Vous êtes membres du parti socialiste, qui est l'un des grands partis du pays. À plusieurs reprises, le parti a défendu des positions d'ouverture et d'égalité notamment face à des enjeux économiques et sociaux tels que l'entrée de la Suisse dans l'UE ou encore la facilitation de l'obtention de la nationalité suisse par les étrangers. Le PS prône la mise en place d'une politique migratoire active, humaine et coordonnée sur le plan national et européen.

Vous êtes invité·e·s à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II. À cette occasion, une table ronde sera animée par un·e journaliste de la RSL qui distribuera la parole aux différents protagonistes.

À cette occasion, une table ronde réunissant de nombreux acteurs concernés par cette question socialement vive pourront s'exprimer et donner leur avis sur la manière de réguler les flux migratoires à l'échelle nationale et internationale, l'objectif étant de réfléchir ensemble à une politique migratoire commune et coordonnée, mais aussi à la manière de la mettre en place...

Vous êtes convié·e·s à venir partager votre point de vue avec les autres acteurs. Votre intervention peut notamment s'échafauder autour de la problématique du droit d'asile en Suisse, de l'accueil des étrangers et de l'importance de l'apport des flux migratoires pour l'économie de notre pays. Votre discours peut aussi intégrer le concept d'identité nationale.

Groupe 4 : Parti politique - Parti Socialiste

Qui suis-je ?



Le Parti Socialiste (PS) est un parti qui prône une organisation sociale et économique plus juste. Le but originel du socialisme est d'obtenir l'égalité sociale, ou du moins une réduction des inégalités. Plus largement, le socialisme peut être défini comme une tendance politique, historiquement marquée à gauche, dont le principe de base est l'aspiration à un monde meilleur, fondé sur une organisation sociale harmonieuse et sur la lutte contre les injustices.

C'est un parti humaniste qui défend des valeurs d'ouverture, l'égalité sociale et de partage des ressources.

Le socialisme se définit par une façon de *réguler la société et de mettre l'économie de marché au service des hommes* », soit « *une inspiration, une façon d'agir, une référence constante à des valeurs démocratiques et sociales* ». Lionel Jospin, 1999

D'inspiration internationaliste et rassemblant les femmes et les hommes au-delà de leurs origines et de leurs classes, le projet socialiste défend une politique migratoire et d'asile respectueuse de la condition humaine et qui s'inscrit de manière apaisée dans une défense de critères justes de répartition des richesses... in *Pour une politique migratoire globale et cohérente, Renforcer les chances de la migration – en prévenir les risques*, Parti socialiste suisse, Approuvé par le Congrès de Lugano des 8 et 9 septembre 2012, p. 4.

Groupe 5 : Association « Vivre ensemble »

Consignes



Vous êtes des militant·e·s de l'association « Vivre ensemble » qui défend les droits des réfugié.e.s en Suisse.

Vous êtes invité·e·s à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II.

À cette occasion, une table ronde réunissant différents acteurs concernés par la thématique sera animée par un·e journaliste de la RSL.

Le concept de la table ronde est de donner à chacun·e l'occasion de s'exprimer sur la manière de percevoir ces mouvements de population et de réfléchir ensemble à une politique migratoire commune et coordonnée.

Cette initiative a pour but d'informer la population et de déconstruire des malentendus et des fausses perceptions concernant le processus migratoire. Vous êtes donc invité·e·s à venir partager votre point de vue avec les autres acteurs. Votre intervention peut notamment s'échafauder autour de la problématique du droit d'asile en Suisse et discuter l'idée d'un pays submergé de réfugiés et de demandeurs d'asile, ce qu'infirmement les chiffres officiels des flux de migration.

Groupe 5 : Association « Vivre Ensemble »

Qui suis-je ?



Vivre Ensemble est une association romande indépendante, laïque et sans but lucratif. Elle publie une revue d'information et d'analyse critique sur la problématique du droit d'asile et des réfugiés en Suisse.

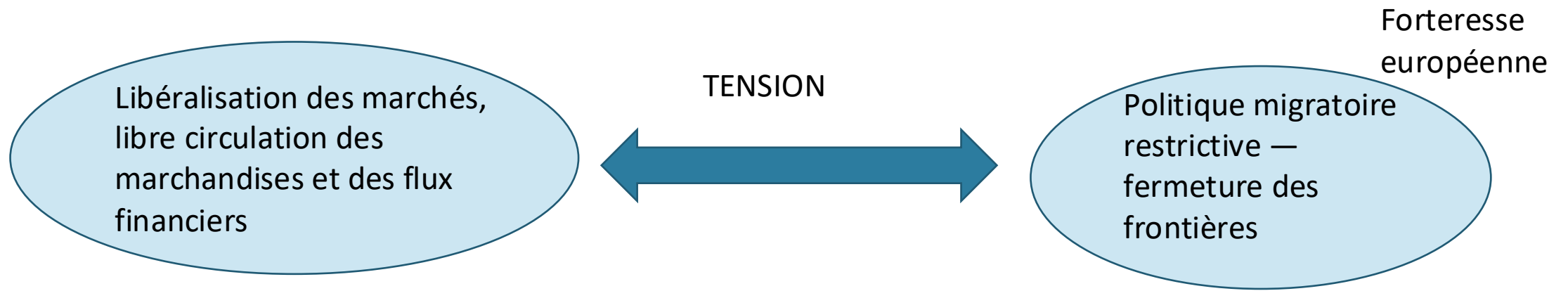
Son action a pour but de sensibiliser la population et les médias aux préjugés sur l'asile; elle vise à offrir l'information la plus objective, la plus approfondie et la plus équilibrée fondée possible non sur des idées reçues mais sur des faits avérés.

Groupe 6 : Union européenne (UE)



- Réflexion autour de la politique migratoire à l'échelle européenne
- Accord de Schengen 1985
- Accord de Dublin I 1990 — Accord de Dublin II 2003 – Accord Dublin III 2013

Les flux migratoires dus aux conflits au Moyen-Orient remettent en question la politique européenne de l'asile et les règlements de Dublin



Groupe 6 : Union européenne (UE)

Consigne



Vous représentez la Commission européenne et vous êtes responsables de l'agenda européen en matière de migrations. Vous êtes invités à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II.

Une table ronde réunissant les différents acteurs de la migration est animée par un·e journaliste de la RSL. La parole vous sera donnée afin de communiquer votre façon de percevoir les mouvements de population à l'échelle européenne et mondiale et de partager vos idées pour réfléchir ensemble à une politique migratoire commune et coordonnée.

Cette initiative a pour but d'informer la population et de déconstruire des malentendus et des fausses perceptions concernant le processus migratoire. Vous êtes donc invité·e·s à venir partager votre point de vue avec les autres acteurs. Votre intervention peut notamment s'échafauder autour de la nécessité d'une politique migratoire commune à l'échelle européenne.

Groupe 7 : Instance supranationale (HCR)

Consigne



Vous représentez une délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. L'organisation pour laquelle vous travaillez a pour but principal de protéger les réfugiés, de trouver des solutions durables à leurs problèmes et de veiller à l'application de la Convention de Genève.

Vous êtes invité·e· à participer au forum sur la thématique des migrations internationales qui est organisé en collaboration avec la Faculté des Sciences de la Société (SdS) de l'Université de Genève et les écoles du secondaire II.

À cette occasion, une table ronde réunissant différents acteurs concernés par la thématique sera animée par un·e journaliste de la RSL.

Le concept de la table ronde est de donner à chacun·e l'occasion de s'exprimer sur la manière de percevoir ces mouvements de populations et de réfléchir ensemble à une politique migratoire commune et coordonnée.

Cette initiative a pour but d'informer la population et de déconstruire des malentendus et des fausses perceptions concernant le processus migratoire.

Vous êtes donc convié·e·s à venir partager votre point de vue avec les autres acteurs. Votre intervention peut notamment s'échafauder autour de la problématique du droit d'asile à l'échelle supranationale.

Groupe 7 : Instance supranationale (HCR)

Qui suis-je ?

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés



Le HCR est une organisation onusienne, apolitique et humanitaire qui a la charge de protéger et d'aider les réfugié·é·s du monde entier. Le HCR aide des millions de personnes qui cherchent refuge pour fuir les persécutions ou les combats armés, ou qui veulent rentrer dans leur pays d'origine. La première priorité du HCR est de protéger les réfugié·é·s. Aujourd'hui, les tendances xénophobes qui menacent la tradition séculaire du droit d'asile rendent nécessaire le renforcement d'une action d'information et d'explication, notamment quant à l'identité et au vécu des réfugiés. Il est crucial de faire comprendre que ceux-ci ne sont pas une menace et qu'au contraire ce sont eux qui sont menacés, en danger.

La fonction essentielle du HCR consiste à apporter une protection internationale aux réfugié·é·s. ne pouvant plus bénéficier de celle de leur propre gouvernement et à rechercher des solutions durables à leurs problèmes, en facilitant le rapatriement volontaire des réfugié·é·s. ou leur intégration à de nouvelles communautés dans un climat de sécurité et de dignité. Le HCR «ne comporte aucun caractère politique» et le Haut Commissariat aux Réfugiés qui pilote l'organisation est garant du caractère «humanitaire et social» de l'activité déployée.